

YOUSFI ET CHEROUATI ANNONCENT 17 MILLIARDS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS

Sonatrach veut rassurer ses partenaires étrangers

La compagnie pétrolière nationale compte augmenter ses investissements dans l'exploration.

Tour à tour, Youcef Youfsi, ministre de l'Énergie et des Mines, et Nouredine Cherouati, PDG de Sonatrach, ont rassuré les partenaires internationaux de celle-ci, éclaboussée par le scandale portant sur une passation irrégulière de contrats, dans leurs allocutions d'ouverture au cours de la séance de présentation des données techniques des périmètres proposés aux compagnies étrangères, objet du troisième appel d'offres en matière d'exploration, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Cette affaire, notons-le, a paralysé les centres de décision de la compagnie pétrolière nationale pendant les 8 premiers mois de l'année 2010.

Le premier responsable du secteur, sur un ton optimiste, lancera un message aux associés et clients de Sonatrach. "Ce troisième appel d'offres à la concurrence va marquer, je l'espère, un renforcement du partenariat qui est non seulement un levier important dans la stratégie de développement de l'industrie pétrolière et une source d'intérêts pour les parties, mais aussi une confirmation de la volonté de l'Algérie à continuer d'apporter sa contribution à la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux".

Autrement dit, l'Algérie respectera ses engagements en matière de fourniture de gaz à ses clients principalement européens, en compensant l'essoufflement des ses anciens gisements par le développement de nouveaux champs de gaz et l'intensification de l'effort d'exploration.

En ce sens, il fera valoir l'importance du potentiel du sous-sol algérien. "Bien que pas moins de 20 découvertes soient enregistrées chaque année, le sous-sol algérien demeure sous-



L'Algérie respectera ses engagements en matière de fourniture de gaz à ses clients.

exploré par conséquent, nous pensons que ce chiffre est appelé à être amélioré au vu des investissements prévus et de la capitalisation des connaissances acquises ainsi que des techniques et technologies mises en œuvre".

De son côté, Nouredine Cherouati, le PDG de Sonatrach, a indiqué que l'entreprise va engager 17 milliards de dollars d'investissements dans le développement de nouveaux gisements au cours des prochaines années.

Les investissements dans l'exploration vont doubler. Le taux de succès des forages dans l'exploration a atteint en moyenne 33%, parmi les plus importants au

monde, avec des pics jusqu'à 60%.

Dans cet exercice de persuasion, il usera d'un argument de poids. Sonatrach est debout. Elle donne la preuve de sa solidité en dépit de la tempête qui l'a secouée, grâce au professionnalisme de ses cadres, laissera-t-il entendre.

"Pour être l'actuel leader sur le domaine minier algérien, Sonatrach est le langage vivant des performances opérationnelles et financières dès lors qu'on entreprend d'en valoriser le potentiel et de développer les richesses qu'il recèle. Je suis convaincu qu'en conjuguant la position de Sonatrach et ses connaissances approfondies du domaine minier national, ses

compétences aux apports technologiques et managériaux de ses partenaires internationaux, nous réussirons à mettre en

évidence de nouvelles réserves de gaz et de pétrole et de nouvelles ressources pour le marché au service de notre bénéfice mutuel et dans l'intérêt de l'État algérien".

En un mot, les perspectives de découverte de nouvelles réserves significatives de pétrole et de gaz restent prometteuses pour les deux responsables.

Mais ce qui est occulté dans ces discours, c'est que les parts de marché de Sonatrach dans le commerce international du gaz sont menacées, nécessitant pour leur reconquête un renforcement en urgence de ses capacités managériales, une redynamisation rapide de l'exploration et de ses activités à l'international.

Elle fait face à des pressions sur ses réserves de gaz et de pétrole en raison de la croissance importante de besoins nationaux en énergie. Tout cela invite à une révision de la politique énergétique du pays, privilégiant une intensification de l'effort d'exploration, de plus grandes ambitions, notamment en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

K. REMOUCHE

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABROUS

Surexploitation

Il faut un peu plus que de simples déclarations pour arriver à faire oublier les nombreux scandales qui ont entaché Sonatrach, qui s'est autoproclamée parmi les toutes premières entreprises citoyennes. Surtout, quand l'adresse est faite aux partenaires historiques dont certains sont complices de malversations non encore définitivement quantifiées.

Si le discours développé a de quoi reconforter l'auditoire avec les assurances données sur la continuité du partenariat et le pactole prévu pour les investissements à venir, il n'en est pas de même pour les spécialistes algériens qui ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur la surexploitation des réserves, même si le ministre maintient le contraire en affirmant qu'avec "20 découvertes par an, le sous-sol reste sous-exploité".

Il était attendu du ministre et du staff de Sonatrach une autre approche de la politique énergétique ardemment menée par son prédécesseur, trop proche des Américains.

Avec les secousses et les crises économiques et financières que connaissent nombre de pays parmi les plus développés, les richesses du sous-sol sont thésaurisées pour les années difficiles, sinon pour les générations futures. Un partage d'héritage, en sorte. Pas un mot sur les énergies renouvelables, dont le solaire, dont le Président a saisi l'importance et l'urgence, si on se réfère au compte rendu de la réunion d'évaluation sur ce secteur.

Pendant que d'autres pays pensent au solaire et montent des projets, le pays le plus riche en la matière, c'est-à-dire l'Algérie, préfère la facilité en se contentant de forer. Ce n'est pas de cette manière que la rente sera préservée. Il aurait fallu impliquer ces partenaires heureux de se voir convier à d'autres concessions comme les investissements dans l'énergie solaire, dont nous sommes le plus gros producteur. À ce partenariat mixte, chacun sera gagnant-gagnant. Du moins, si on se place du point de vue que l'Algérie est avant tout.

O. A.

abrousliberte@gmail.com

TROISIÈME APPEL D'OFFRES EN MATIÈRE D'EXPLORATION : 10 PÉRIMÈTRES PROPOSÉS AUX COMPAGNIES ÉTRANGÈRES

50 compagnies intéressées

Les représentants de cinquante compagnies internationales ont participé, jeudi dernier, à la séance de présentation par Alnaft, l'Agence nationale de valorisation des hydrocarbures des données techniques et contractuelles, concernant le troisième appel d'offres en matière d'exploration lancé le 2 septembre dernier, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a-t-on appris de source sûre.

On peut citer des firmes parmi les plus grandes au monde : Exxon Mobil, Shell, BP, Total. D'autres grandes compagnies pétrolières étaient également présentes : Repsol, ENI, Gazprom. Les Asiatiques à la recherche de nouvelles réserves, notamment en Afrique, étaient également de la

partie : la chinoise CNPC, la japonaise Japex et l'indonésienne Pertamina. Cette nouvelle sélection s'adresse à 81 compagnies préqualifiées quasiment internationales. Alnaft met sur le tapis 10 périmètres : 4 dans le bassin d'Illizi, 3 dans le bassin de Berkine, 1 dans le bassin de Oued Mya, tous situés au Sud-Est, 1 dans le bassin de Sbaâ au Sud-Ouest, 1 dans le bassin du Hodna au Nord. Dans les trois premiers bassins, ont été enregistrées les plus importantes découvertes en gaz et en pétrole. Au Sud-Ouest, on a mis au jour, ces dix dernières années, plusieurs gisements de gaz en partenariat avec Gaz de France, Total, Repsol, Statoil et BG. Cette région est sous explorée. On tente d'accroître les recherches d'hydro-

carbures dans le Nord qui est le moins exploré en dépit de plusieurs découvertes de pétrole enregistrées.

Sid-Ali Betata, le président d'Alnaft, a indiqué en marge de la séance que trois compagnies ont déposé leur demande pour être préqualifiées et pouvoir participer ainsi à cette nouvelle sélection. Concernant son agenda, l'ouverture des plis est prévue le 3 mars 2011 et la signature des contrats le 20 mars 2011.

Enfin, le succès de ce nouveau round dépendra notamment des résultats d'évaluation des compagnies intéressées de l'importance des périmètres. En un mot, des calculs de rentabilité.

K. R.

YOUSFI YOUSFI MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

"Pas de révision de la loi sur les hydrocarbures"

●● Le ministre de l'Énergie et des Mines a indiqué qu'il n'est pas question de réviser la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

"S'il y a des problèmes, nous négocierons avec les compagnies concernées", a-t-il ajouté.

Des représentants de compagnies étrangères avaient affirmé que cette nouvelle loi n'est pas suffisamment attractive et que la précédente, la loi 86-04 présentait une plus grande visibilité.

Sur le retrait de BP de l'Algérie et la vente des ses actifs algériens, le ministre de l'Énergie a laissé entendre que la partie algérienne négocie cette question avec son partenaire britannique.

Concernant le gaz non conventionnel, Youcef Youfsi a indiqué qu'"on est en train d'évaluer le potentiel des ressources en Algérie en vue de les développer".

K. R.